

Chers éleveurs, chers lecteurs,

Ce début d'année 2012 s'accompagne d'incertitudes croissantes qui pèsent sur le marché laitier. La production laitière est à l'échelle mondiale en effet à la hausse alors que la conjoncture présente de hauts risques. L'expérience a montré que les crises économiques entraînent vite une baisse en ventes des produits laitiers. Nous pouvons donc être à tout moment confrontés à une nouvelle crise du marché laitier et de ses prix.

De nombreux responsables du monde politique et de la Commission européenne semblent en être conscients. Ces derniers temps, il a été question de gestion de crise comme jamais depuis longtemps.

Mais quels instruments sont à disposition ? Quels instruments sont à employer à quel moment et selon quels critères ? Quels sont les objectifs poursuivis par cette gestion de la crise ? L'objectif est-il d'assurer la stabilité et un marché fonctionnant bien pour les producteurs, transformateurs et consommateurs ? Ou faut-il attendre comme en 2009 un niveau des prix à la production de 20 centimes pour intervenir afin d'empêcher un effondrement total du marché laitier ?

Dans ce contexte, la discussion sur les marges joue un rôle important. Plus le revenu des producteurs laitiers baisse, plus la situation devient critique. C'est pourquoi il faut trouver des mécanismes qui sont efficaces en cas de baisse des marges et qui aident à prévenir ces crises que nous avons subies. Les membres de l'European Milk Board sont convaincus qu'une régulation souple de la production gérée par une agence indépendante de régulation du marché est le meilleur moyen de contrer ces crises. Et entretemps, nous ne sommes plus les seuls à défendre l'idée d'une telle régulation. Aussi des collègues d'autres secteurs se battent pour des mesures de régulation de la production. Comme par exemple Wyno Zwanenburg, le président du syndicat néerlandais d'éleveurs de porcs (NVV), qui réclame une limitation de la production en viande de porc au sein de l'UE.

Actuellement, les quotas laitiers sont encore en vigueur. Il faudrait profiter de la période de temps d'ici 2015 pour mettre à l'épreuve l'instrument d'une réduction volontaire de la production en temps de crise. C'est la Commission elle-même qui a mis sur la table une telle mesure. La marge peut servir de critère pour choisir le moment d'intervention. Il faut d'ici 2015 avoir mis sur point de nouveaux instruments. L'époque des expérimentations sera alors définitivement révolue.

Nous, les producteurs laitiers, nous devons continuer aussi en 2012 à regrouper le lait cru afin de nous garantir une position de force que nous pourrions faire valoir au sein d'un marché équilibré lors des négociations sur notre produit et son prix. La contractualisation n'est pas une solution en soi. Mais des contrats entre un Milch Board élargi et des laiteries peuvent permettre aux producteurs laitiers d'être de nouveau acteurs sur le marché et de vendre leur lait alors à un prix équitable et rémunérateur.

Vous trouverez également dans ce bulletin un article sur l'avancée du lait équitable Faire Milch. Ce lait est commercialisé sous les plus différentes formes dans maintenant cinq pays. Non seulement il représente un produit de qualité payé à un prix équitable mais aussi il nous facilite notre tâche en appuyant le dialogue sur les prix équitables que nous menons avec les consommateurs et les fédérations de la société civile.

L'EMB exposera ses positions sur le salon international de l'agriculture « Grüne Woche » de Berlin

dans le cadre d'une conférence de presse et occupera de plus un stand pour présenter le lait équitable Faire Milch à un plus large public. Dans un entretien avec le Commissaire européen Dacian Ciolos organisé par la campagne « Meine Landwirtschaft » (*Mon agriculture*), nous défendrons à titre de comité de l'EMB et avec d'autres groupes de la société civile les points de vue des producteurs laitiers.

Je vous souhaite à chacun d'entre vous beaucoup de bonheur et de force pour 2012.  
Nous sommes sur le bon chemin !

Très cordialement, Romuald Schaber, *président de l'EMB*

### **Le lait équitable Faire Milch Europa se présente sur le salon « Grüne Woche » de Berlin**

Sur le salon international de l'agriculture « Grüne Woche » qui se tient à Berlin du 20 au 29 janvier, se présente pour la première fois au grand public toute la gamme européenne du Faire Milch. Les initiatives Faire Milch des pays EMB Autriche, Allemagne, Belgique, Luxembourg et Pays-Bas partagent dans le hall 24 du salon de l'agriculture un stand qui informe sur le lait équitable Faire Milch et qui permet aussi de goûter aux différents produits. Il sera possible d'y déguster du lait d'Allemagne, d'Autriche et du Luxembourg ainsi que du lait chocolaté provenant de Belgique et du Fair-Trade des Pays-Bas.

### **Qu'entend-on par lait équitable ?**

Ce qui est commun à toutes les initiatives de Faire Milch, c'est le prix équitable payé au producteur qui est d'environ 10 centimes de plus par kg de lait. Ce prix couvrant les coûts de production, il permet aux producteurs une mise en valeur durable de leur exploitation. Car ce n'est que par le biais d'une politique équitable des prix que les exploitations agricoles familiales peuvent subsister durablement sur le marché, produire du lait de haute qualité et contribuer à la préservation des paysages culturels.

### **Tout a commencé en Autriche**

La fédération autrichienne IG-Milch a été la première en juin 2007 à commercialiser en Europe sa propre marque « A faire Milch ». Depuis son lancement, ce lait connaît du succès en Autriche comme lait frais « à conversation prolongée » et depuis 2010 comme « yaourt équitable ».

Les années suivantes, ce concept autrichien a été repris par l'European Milk Board (EMB) et mis en pratique par ses organisations nationales membres dans quatre autres pays. La sympathique vache publicitaire Justine existe depuis dans les couleurs nationales de nombreux pays de l'UE.

En janvier 2010, la BDM, la fédération des producteurs laitiers allemands, a lancé sur le marché la marque « Die faire Milch ». Elle propose du lait longue conservation de 1,8 et 3,8% de matières grasses.

Au Luxembourg, le lait équitable « D'fair Mëllech » est commercialisé depuis février 2011 comme lait UHT de 3,5 % de matières grasses. Il est proposé en Belgique depuis mai 2010 sous l'étiquette « Fairebel » comme lait stérilisé de 1,5 % et comme lait chocolaté. En Belgique, il existe en outre depuis 2011 la « glace équitable » en quatre délicieux parfums.

Les Pays-Bas sont les membres les plus jeunes de la famille Faire Milch. Depuis novembre dernier, la fédération des producteurs laitiers néerlandais NMV y propose un lait chocolaté Fairtrade qui représente non seulement un prix du lait équitable mais aussi un commerce équitable avec les pays en voie de développement.

## **Équitable et durable**

Des prix équitables et une production durable si possible régionale sont ainsi la base des initiatives européennes du Faire Milch. Certains pays vont encore plus loin et promettent au consommateur un fourrage sans OGM, un engagement dans un projet écologique (Allemagne) ou la mise en pâturage des vaches et le commerce équitable (Pays-Bas).

Et il suffira lors du salon agricole « Grüne Woche » de visiter le hall 24 pour constater que le lait équitable européen offre une chose indiscutable : un goût naturel incomparable !

Pour obtenir de plus amples informations sur les différentes initiatives :

**Autriche** : « Verein österreichischer Grünland- und Rinderbauern » (IG-Milch) : [www.afairemilch.at](http://www.afairemilch.at)

**Allemagne** : Bundesverband deutscher Milchviehhalter (BDM) : [www.die-faire-milch.de](http://www.die-faire-milch.de)

**Belgique** : Milcherzeuger Interessengemeinschaft (MIG) : [www.fairebel.be](http://www.fairebel.be)

**Luxembourg** : Lëtzebuerger Mëllechbaueren (LDB) : [www.fairmellech.lu](http://www.fairmellech.lu)

**Pays-Bas** : Nederlandse Melkveehouders Vakbond (NMV) : [www.defairemelk.nl](http://www.defairemelk.nl)

*Julia Turchenko, EMB*

## **Le mauvais ABC de l'industrie laitière suisse**

Un article qui vient d'être publié dans le magazine suisse « LANDfreund » le résume en quelques mots : malgré les excédents avec lesquels se bat la filière laitière et les montagnes de beurre qui s'accumulent, les transformateurs de lait ont en 2011 commandé encore plus de lait (1423 tonnes en plus). Oui, ils ont même commandé 100 millions de kg de plus que les producteurs pouvaient livrer. Et ensuite ils envoient les producteurs à la caisse pour pouvoir exporter via des fonds d'allègement de marché les produits excédentaires élaborés à partir de cette surproduction.

L'interprofession laitière IP Lait continue d'affirmer que le problème se résoudra par la segmentation du lait en catégories A, B et C. Cette segmentation a été mise en place le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Elle n'a eu aucun effet, comme le montre cet article : « *Au premier trimestre 2011, aucun lait de catégorie C n'a soi-disant été livré et transformé. Il n'aurait donc pas été possible de produire du beurre ou du lait écrémé en poudre pour le marché mondial. Les excédents en beurre ont toutefois augmenté. Au deuxième trimestre 2011 ont apparu les premiers contrats en lait de catégorie C. Les producteurs disent avoir vendu 12 000 tonnes de lait C tandis que les transformateurs en auraient transformé 44 000 tonnes, soit presque quatre fois plus. La provenance de ce lait reste un secret, l'IP Lait ne publie pas de données permettant de remonter aux différentes entreprises. Le troisième trimestre, les producteurs ont indiqué avoir livré 31 000 tonnes de lait C alors que les transformateurs affirmaient en avoir transformé 54 000 tonnes, soit presque le double.* »

Selon l'IP Lait, environ 90 % de la production annuelle laitière devrait représenter un lait A, c'est-à-dire un lait qui d'une part est transformé en produits laitiers destinés au marché national et bénéficiant de la protection à la frontière et d'autre part en produits laitiers bénéficiant d'une compensation du prix de la matière première. Les transformateurs toutefois n'ont jamais acheté plus de 77% en lait A et les organisations de producteurs n'ont jamais vendu plus de 82 % en lait A. Par contre il y a eu augmentation du volume en lait C qui est destiné aux produits laitiers qui sont à exporter sur le marché international sans recours à des subventions.

Le lait A devrait en fait rapporter 64 centimes de franc (53 centimes d'euro), le lait B 53 centimes de franc (44 centimes d'euro) et le lait C 28 centimes de francs. Mais avec 28 centimes de francs (23 centimes d'euro), il est impossible en Suisse de couvrir ne serait-ce que les frais de fourrage et de vétérinaire. Qui produit du lait au prix C y va forcément de sa poche. Pour que les producteurs

livrent malgré tout du lait C, les acheteurs leur calculent des prix mixtes : environ 40% du lait des laiteries est vendu à des prix mixtes et les producteurs ne peuvent pas choisir s'ils livrent du lait A, B ou C. S'il est tout de même effectué une segmentation, les transformateurs relèvent artificiellement le prix du lait C pour être livrés en lait C. Ce soutien des prix s'effectue via les fonds de soutien du marché financés par les producteurs laitiers. Ainsi se ferme la boucle : les producteurs sont d'abord priés de traire plus de lait, puis ils sont payés à bas prix car la production est soi-disant trop importante et finalement ils sont obligés de financer ces excédents.

Cette segmentation des prix n'a jusqu'ici ni régulé les volumes laitiers ni soutenu le prix du lait. La répartition dans les différents segments est entièrement arbitraire et manque totalement de transparence. Les transformateurs modifient les prix de référence à leur guise. Pour croire encore que la segmentation résoudra le problème de la surproduction, il faut vraiment être naïf et vivre loin de la réalité.

Un article à recommander sur ce sujet : [http://www.faire-milch.ch/upload/landfreund\\_3\\_1\\_12.pdf](http://www.faire-milch.ch/upload/landfreund_3_1_12.pdf)

*Werner Locher, BIG-M*

### **« Nous faut-il demain payer cher le lait bon marché de ce matin !? »**

Le 21 janvier a lieu à Berlin le 6<sup>e</sup> symposium de la BDM, la fédération des producteurs laitiers allemands. Il se tient cette année sous le thème « Nous faut-il demain payer cher le lait bon marché de ce matin !? »

Il réunit cette fois encore des participants de haut rang : après les discours de bienvenue du Ministre polonais de l'agriculture Marek Sawicki et du Dr. Gerd Müller, le Secrétaire d'État parlementaire de la BMELV, le Prof. Christoph Lüdtge (chaire en éthique de l'économie à l'université technique de Munich), Wyno Zwanenburg (président du groupement d'intérêt néerlandais des éleveurs de porcs), Florian Dittrich (analyste auprès de la Commission européenne) et Peter Guhl (président de la MEG Milch Board w.V.) présenteront leurs positions dans de courts exposés.

Par ailleurs, les porte-parole en politique agricole des partis allemands SPD, Linke (Gauche) et Grüne (Verts) présenteront les positions de leur parti en matière de politique laitière. Le débat qui s'en suivra sera animé par Hans Foldenauer, porte-parole du comité directeur de la BDM e.V. La BDM espère de nombreux visiteurs et un débat intéressant ! 21 janvier 2012, 13h30-17h00, salon d'exposition de Berlin; ICC Berlin, salle 2.

*Extrait du Communiqué de presse de la BDM*

### **Les mythes de l'innocence – Comment les spéculations sur les denrées alimentaires sont un facteur de famine**

La faute serait à de mauvaises récoltes dues à la sécheresse et aussi à la demande croissante en maïs qui est destiné au fourrage dans l'élevage de production de viande et à la fabrication de bioéthanol : les boursiers ont vite fait de trouver les seuls responsables des fortes fluctuations de prix que connaît le maïs à travers le monde depuis 2006. La spéculation financière n'aurait aucune responsabilité dans ces fluctuations, elle ne ferait que mettre au grand jour les distorsions des marchés réels, confirmant ainsi des évolutions de prix qui existaient déjà. En est-il vraiment ainsi ?

Dirk Müller, expert boursier bien connu, est au contraire d'avis qu'il s'agit ici d'un mythe. A ses yeux, l'influence des acteurs financiers sur les prix des denrées alimentaires de base à l'échelle

mondiale et donc sur la progression de la famine est considérable et doit être avec urgence réprimée par le pouvoir politique.

Les marchés à terme présentaient dans le passé certains avantages pour l'agriculture. « Le fermier pouvait déjà vendre à un meunier le blé qui se trouvait encore dans ses champs plusieurs mois avant la récolte. » Les deux parties pouvaient ainsi mieux calculer leurs affaires puisqu'elles connaissaient déjà le prix d'achat ou de vente des produits. Elles étaient ainsi toutes les deux à l'abri d'éventuelles fluctuations de prix. »

À partir de l'année 2000 toutefois, les règlements des autorités financières ont été assouplis et il suffisait alors de déposer comme marge de sécurité une infime partie de l'équivalent des contrats conclus. De plus en plus de spéculateurs agissent depuis lors sur les marchés à terme, directement ou via les fonds pour les produits de base. En comptant aussi les transactions ne passant pas par une bourse, le commerce avec les produits de base représente une valeur de 2,92 billions de dollars, ce qui équivaut en gros au produit national brut de la République fédérale d'Allemagne.

### **La spéculation financière entraîne de fortes fluctuations des prix**

« Quand un vendeur remarque que de nombreux acheteurs viennent sur le marché dans l'intention d'acheter ses marchandises, il augmente son prix. » Par ailleurs, un spéculateur achète une marchandise quand il pense qu'elle va se raréfier et donc gagner en valeur. Il achète donc du blé quand une sécheresse s'annonce. Müller continue ses explications : « La globalisation des marchés financiers a entraîné un comportement grégaire extrême chez les acteurs des marchés (...) Chacun agit en fonction du comportement réel ou attendu des autres acteurs du marché, ce qui accentue ainsi la tendance. » En cas de sécheresse, il peut ainsi arriver qu'en raison d'une baisse de l'offre, le prix augmente non pas seulement d'un dixième mais en passant au double.

À l'inverse aussi, il peut arriver que les prix se mettent rapidement et excessivement à baisser. Cela a été le cas en 2008 pendant la crise financière lorsqu'un grand nombre d'investisseurs ont été obligés en raison de leurs pertes de vendre des contrats à terme sur le maïs. Le prix s'est alors mis à tomber. D'autres ont dû vendre parce que la chute du prix de maïs avait épuisé leur dépôt de garantie. Et c'est ainsi que le prix a baissé alors que la demande de maïs restait élevée pour les raisons citées plus haut et que les récoltes restaient en baisse en raison de la sécheresse. « Depuis longtemps déjà, ce ne sont donc plus l'offre et la demande des producteurs et consommateurs réels qui déterminent l'évolution des prix des produits mais les lois et intérêts des marchés financiers. »

### **Les sacs de blé virtuels et le prix d'un pain**

Ces évolutions des prix en bourse ont des répercussions directes sur les prix des marchés réels des denrées alimentaires. Selon Dirk Müller, ces fortes hausses de prix touchent particulièrement les économies qui sont dépendantes de l'importation en denrées alimentaires de base et où les gouvernements sont peu en mesure d'engager des mesures « faisant tampon ». Dans douze pays africains qui ont été examinés, les prix des denrées alimentaires ont augmenté entre 2007 et 2008 de 63 % en moyenne. Pour des ménages qui dans les pays en voie de développement dépensent 88% de leurs revenus en denrées alimentaires de base, de telles hausses de prix représentent un véritable choc difficile à supporter. Famine et malnutrition en sont les conséquences. La banque internationale estime à 44 millions le nombre de personnes qui, entre juin 2010 et avril 2011, ont souffert de la famine et de ses conséquences en raison de la crise des denrées alimentaires.

Dirk Müller présente quatre mesures que le pouvoir politique devrait mettre en œuvre pour endiguer les spéculations sur les denrées alimentaires et leurs répercussions catastrophiques. 1) Instaurer l'obligation d'effectuer en bourse les transactions en denrées alimentaires et dérivés afin de garantir une meilleure transparence. 2) Relever le niveau des dépôts de garantie pour décourager les spéculateurs. 3) Limiter les fluctuations extrêmes de prix en limitant les prix maximum et minimum sans intervenir dans la détermination des prix habituellement pratiquée sur le marché. 4) Empêcher complètement par l'instauration de fonds la spéculation avec certaines denrées de base particulièrement sensibles comme le maïs et le blé.

Résumé du texte d'origine de Dirk Müller : « Unschuldsmysen - Wie die Nahrungsmittelspekulation den Hunger anheizt » publié par Misereor, 12 pages, texte d'origine en allemand disponible à l'adresse [www.misereor.de](http://www.misereor.de).

Sonja Korpeter, EMB

### **Un faible pouvoir (sur le lait) malgré un haut rang**

*Il y a présidence et présidence Si par exemple un Président américain est tout en fait en mesure d'influencer le cours politique de son pays, il n'en est pas du tout de même pour la Présidence du Conseil de l'UE.*

Tous les 6 mois, la Présidence du conseil de l'UE passe d'un État membre à un autre. Aussi était-elle aux mains de la Hongrie au premier semestre 2011 puis aux mains de la Pologne au second semestre. C'était Marek Sawicki, un Ministre de l'agriculture aux pensées progressistes, qui était alors chargé du secteur de l'agriculture. Celui-ci ne disposait pas toutefois de nombreuses possibilités d'influer sur la politique du Conseil européen de l'agriculture. Malgré les efforts qu'il a entrepris pour mettre en place une régulation de l'offre sur le marché laitier après 2015, les décisions prises actuellement par le Conseil européen de l'agriculture s'engagent malheureusement sur un chemin qui ne conduit pas à une gestion intelligente du marché. (*Les résultats du trilogue qui s'est tenu entre le Conseil, le Parlement et la Commission de l'UE sur le paquet Lait ont été communiqués dans le bulletin EMB de décembre 2011*). Il est néanmoins important de reconnaître que parmi les Ministres de l'agriculture de l'UE, certains sont en faveur d'une régulation de l'offre.

La position du Ministre polonais est due entre autres à sa connaissance de la problématique du lait qu'il tire de sa propre expérience. Marek Sawicki est lui-même producteur laitier et sait que la stabilité des prix est impossible sans une régulation de l'offre. Il s'est longtemps battu pour le faire comprendre au sein de son propre pays. Un grand nombre de ses collègues malheureusement ne l'ont toujours pas compris et sont encore à convaincre.

### **Petit aperçu de la filière laitière polonaise**

Marek Sawicki est Ministre de l'agriculture dans un pays qui connaît de très différents types d'exploitations laitières. Le Sud-Est de la Pologne compte en majorité de toutes petites exploitations de moins de cinq vaches laitières dont la production est essentiellement destinée à leur propre consommation et à la vente directe. L'Ouest de la Pologne enregistre de nombreuses petites exploitations mais aussi de très grandes. La transformation du lait est ici assurée entre autres par des laiteries internationales comme Danone, Lactalis ou Zott. Le Nord-Est privilégie des coopératives et exploitations locales de 10 à 20 vaches.

Lors de la campagne 2010 / 2011, les producteurs polonais ont livré et directement commercialisé un total d'environ 9,11 millions de tonnes de lait, c'est à dire 490 000 tonnes de moins que leur quota de 9,6 millions.

Silvia Däberitz, EMB

### **Invitation à la manifestation à Berlin « Nous en avons assez »**

Comme l'année dernière déjà, « Meine Landwirtschaft », alliance de la société civile allemande qui défend une autre politique agricole, organise une manifestation pendant le salon international de l'agriculture de Berlin « Grüne Woche ». L'année passée, plus de 22 000 personnes s'étaient rassemblés dans les rues pour protester ensemble contre les scandales à la dioxine et les OGM dans

la nourriture.

Cette année, c'est la nouvelle orientation de la politique agricole de l'UE jusqu'en 2020 qui est au centre des protestations. Le gouvernement fédéral allemand bloque toujours une véritable réforme. Aussi une manifestation aura-t-elle de nouveau lieu lorsque les Ministres de l'agriculture de l'UE se rencontreront le 21 janvier à Berlin ! Cette année aussi, des milliers de manifestants sont attendus. Soyez de la partie lorsque le 21 janvier à la gare centrale de Berlin nous scanderons : Nous en avons assez ! Nous voulons des fermes et non une industrie agricole ! Pour une agriculture paysanne et durable et le respect des animaux ! Pour le droit des Hommes à la nourriture ! De plus amples informations figurent à l'adresse : <http://www.wir-haben-es-satt.de/start/home/>

*Extrait du Communiqué de presse de « Meine Landwirtschaft »*

### **Situation actuelle en Autriche**

Ces prochains mois seront posés les jalons pour la mise en œuvre de la PAC 2013. Voici les positions que défend la fédération IG-Milch sur la réforme de la PAC :

- Un prix du lait rémunérateur assuré par une gestion active du marché (agence de régulation européenne) et se basant sur le prix de revient complet
- Un allègement massif des charges administratives
- Une plus grande sécurité juridique face à l'AMA (Agrarmarkt Austria) (le catalogue des sanctions doit être défini dans un nouveau programme et s'appliquer sur toute la période d'allocation des aides)
- La revalorisation au sein de la société des « emplois dans l'agriculture », une composante d'aide pour les « assurés dans l'agriculture »
- L'association de la production laitière à la surface herbagère. Protection de la surface herbagère.
- La valorisation des producteurs laitiers dans la chaîne de valeur ajoutée du lait. Création et soutien d'associations de producteurs
- Les indemnités compensatoires doivent se baser sur un modèle d'horaires de travail

Ces prochains mois, nous présenterons en tant qu'IG-Milch ces positions lors de nombreux débats. Nous comptons continuer à intensifier notre collaboration avec des organisations non gouvernementales pour mieux afficher au grand public nos revendications communes et intérêts communs. La situation dans le secteur laitier est sinon calme en ce moment : les prix du lait ont légèrement augmenté par rapport à l'année dernière, même s'ils restent encore bien trop bas pour assurer une couverture rentable des frais. De plus, les frais de production affichent une hausse disproportionnellement élevée, ce qui représente une charge financière supplémentaire.

Les fournisseurs de « Freie Milch Austria » sont toujours soumis à une forte pression : un passage de la « Freie Milch Austria » à une autre laiterie ne devrait plus être possible ou bien très difficile. De plus, les laiteries autrichiennes paient actuellement le lait à des prix plus élevés qui ne correspondent pas à la situation actuelle du marché laitier. Elles recourent apparemment aux réserves pour pouvoir maintenir les prix artificiellement élevés. Freie Milch Austria se voit ainsi forcer la main. En pratiquant des prix du lait relativement élevés, ces laiteries essaient donc de regagner les fournisseurs dans leurs rangs.

Les chiffres de vente de « A faire Milch » ont heureusement de nouveau remonté depuis quelque temps. Il est prévu sous peu de commercialiser de nouveaux produits sous le cachet Gut-Fair.

*Margit Pirklbaur, IG-Milch*

## **Voix de France: manque de cohérence politique**

Actuellement en France nous sommes dans un contexte de pré-élection à la présidence de la République, mai 2012 où nous retrouvons notre ministre de l'agriculture M. Bruno Le Maire conseiller du futur candidat Nicolas Sarkozy (UMP). En même temps, on est déjà en pré-élection à l'investiture des chambres d'agriculture, janvier 2013, majoritairement aux commandes du syndicat majoritaire (FNSEA).

Comme pour le Danemark, le syndicat majoritaire français, a un tel maillage qu'il maîtrise et dirige énormément le secteur en agriculture et para agricole, semblable à de l'agro-business, néfaste pour les agriculteurs et non rémunérateurs pour eux.

Le mini paquet qui vient de faire l'objet d'un accord politique entre la commission européenne, le conseil et les parlementaires européens n'interviendra pas avant février prochain, les dispositions s'appliqueront jusqu'au 30 juin 2020. Alors que le régime des quotas perdure jusqu'en avril 2015, les producteurs de lait français ont reçu des contrats par leur industriels privés en avril 2011 et les coopératives ont révisé leur statut et règlement intérieur en juillet 2011.

Les producteurs de lait français voient en cette contractualisation un désengagement total de l'état d'autant plus qu'elle reste facultative dans le paquet lait européen. Les cotations restent correcte actuellement, 3864 euros/t beurre et 2344 euros/t poudre pour décembre 2011, avec un prix de lait de 33,8 cents / litre annoncé pour janvier; le 1er trimestre 2012 suivra cette tendance mais après ?? Une chute des prix est assez probable.

Ni le paquet lait, ni la contractualisation ne permettent des prix à la ferme rémunérateurs, et sans une observation de la demande et de l'offre au niveau européen en incluant une part de marché mondial, personne ne peut assurer un système durable et équitable pour l'ensemble de la filière laitière européenne. Les industriels sont dans une dynamique de compétition où ils se livrent à une bataille du plus puissant par la collecte, par le CA et bénéfice!!!

En France nous sommes dans l'attente de décret pour savoir quelles Organisations de Producteurs (OP) vont être homologuées par la loi, pour l'instant au commande des OP verticales collés aux laiteries où les producteurs n'auront aucun rapport de force face aux industriels (une multitude d'OP comme en suisse!!), à côté de cela le France Milk Board horizontal et indépendant (à l'initiative de l'APLI, Confédération Paysanne et Coordination Rurale).

*Isabelle Conan, APLI*